

POLARIS FRANCE rappelle Casques 509 / 509 POLARIS



- Noms des modèles ou références concernés : Tactical 3.0 Tactical 2.0 Altitude 2.0 Delta R3L Delta R4 Delta V Mach III Mach IV Mach V
- Marque : 509 / 509 POLARIS
- GTIN 286540801 Lot Tous les lots
- Date début/fin de commercialisation : du 01/01/2020 au 01/05/2025
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Concessionnaires POLARIS Exclusifs

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Polaris a déterminé que les casques pourraient ne pas fournir une protection contre les chocs suffisante en cas de collision, posant un risque de blessure à la tête.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures
- Description complémentaire du risque : Blessure à la tête ou au cou en cas d'impact.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : - PGA-25-01 & PGA-25-02 : Polaris remboursera les casques concernés. - PGA-25-03 : Polaris a élaboré des instructions d'inspection et de réacheminement de la sangle pour les casques avec Fidlock® concernés. Les concessionnaires doivent inspecter les casques concernés dans leur inventaire avant la vente et réacheminer la courroie si nécessaire. >>> L'ensemble des modalités [...]

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre